



ARDOCC

M Louis Trémolières

Mme Marie-Claire Trémolières

29 rue du Bois l'Abbé  
02700 Frières-Faillouël

Tel 06 70 29 06 26

Mail: [louis.tremolieres@orange.fr](mailto:louis.tremolieres@orange.fr)

site: <https://www.ardocc.com>

<https://www.donjondecoucy.com>

Le 26 mars 2026

*Madame ou Monsieur le Maire  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux  
de la Commune*

**Obj : lettre circulaire à tous les élus du département de l'Aisne concernant :  
Coucy-Le-Château, demande de l'ARDOCC , association pour la restauration du  
Donjon de Coucy, comme monument symbole de paix entre les peuples français et allemand et  
comme symbole de la construction européenne.**

**Mesdames, Messieurs,**

**Les récentes élections vous ont confié le premier niveau de la démocratie et de la  
puissance publique, reconnu par la constitution française comme par les instances européennes.**

**Vous aurez aussi, au cours de votre mandat à choisir les conseillers départementaux  
dont l'assemblée et son Président constituent le second degré de la Puissance publique, laquelle  
ouvre droit aux financements européens.**

**Au cours de son histoire, le département et ses communes ont eu à subir des pertes  
et dommages considérables de la part des états européens, qui n'ont été compensés que très  
partiellement et les politiques n'ont depuis plus d'un siècle que contribué à réduire les  
revendications locales à des restaurations du patrimoine .**

**L'association pour la restauration du donjon de Coucy-le-château est issue de la  
société civile comme vous l'êtes et apolitique .**

Depuis plusieurs décennies, pour la paix entre les peuples et la construction européenne, elle œuvre à rendre aux habitants du pays et au monde entier le plus important et glorieux monument médiéval construit .

Il était l'oeuvre des Picards mais leur héritage leur a été volé, et ceci à plusieurs occasions .

La première guerre mondiale certes, mais l'histoire récente a bien montré que cette destruction avait des motifs essentiellement militaires et que la responsabilité en est partagée entre les deux démocraties .

L'état de ruine de Coucy a été dès 1917 consacré par la puissance publique et l'édit dit de Paul Doumer qui prescrit le maintien en ruine « **pour montrer aux générations futures la barbarie du peuple allemand** ». Ce texte porte la marque du conseil départemental et n'a pas été à ce jour aboli . Notre association qui est membre d'Europanostra a demandé formellement au Conseil départemental de l'Aisne et à son Président : M Fricoteaux la caducité de ce texte, car elle sait que les instances européennes n'accorderont aucune aide financière sans disparition du motif de haine de la part de la puissance publique française . Le descendant même du Président Paul Doumer la demande !

Une manière de spoliation a été aussi réalisée par l'Etat en classant le domaine de Coucy comme domaine national ..... ce qui n'a que pour but de faire taire la démocratie locale et la société civile .

En quoi, une ruine est-elle d'utilité publique ?

En quoi ce classement est-il conforme aux souhaits des habitants de la commune et du département, voire des citoyens de France et d'Europe ?

Ce courrier est évidemment un appel en responsabilité car l'appréciation globale de la situation est simple : la perte économique de ce monument se chiffre en milliards d'euros alors que la restauration s'élèverait à peine à une centaine de millions d'Euros !

L'Association , sans faire de politique, se doit de dire les vérités qu'elle connaît et faire valoir les nombreux appuis qu'elle a obtenus auprès de l'Europe et de plusieurs pays étrangers . Ainsi, elle se doit de signaler que le parlement européen a demandé par une résolution dite de « **conscience historique européenne** » que les Etats membres retirent ou expliquent les textes porteurs de barbarie ou haine entre eux .

L'Ardocc a saisi tous les niveaux de la Puissance publique française et aucune marque de rectification n'est à ce jour constatée.

Il est de notre devoir de vous le signaler, car c'est prioritairement à vous d'agir contre l'occultation, et la confiscation des droits des citoyens de base qui est de disposer des monuments qui se situent sur leur territoire .

En manifestant ici notre conviction que vos fonctions d'élus vous amèneront à en savoir plus sur Coucy la Merveille et sur notre association dont toutes les actions sont publiées sur le site Internet, nous vous prions d' agréer, Mesdames, Messieurs , outre nos félicitations pour vos élections, l'assurance de nos considérations pour toutes vos implications pour la **bonne restauration de la fierté picarde et axonaise** .

  
Pour l'ARDOCC  
Louis Trémolières